

Rapport du jury

Concours d'infirmiers Education nationale

Session 2018

En 2018 l'académie d'Aix Marseille participe à la session du concours d'infirmier Education Nationale. 8 postes sont ouverts sur liste principale, 8 autres sur liste complémentaire

L'épreuve écrite d'admissibilité

Elle consiste à répondre à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la profession d'infirmier dans le cadre des missions que doivent remplir les infirmiers de l'Education Nationale.

Cette épreuve de 3 heures est affectée d'un coefficient 1.

- Sur 175 inscrits, 104 candidats étaient présents
- 25 candidats ont été retenus pour concourir à l'épreuve orale

Sur un panel représentatif de 20 copies, 8 copies ont mérité une note comprise entre 14 et 17.5/20, 7 autres ont été notées entre 10 et 13.5/20, enfin 5 copies n'ont pas obtenu la moyenne de 10/20.

Les correcteurs de l'épreuve écrite ont été attentifs au fait que les candidats aient respectés les points suivants :

- 1- Lecture attentive du sujet pour ne pas se perdre dans du hors sujet
- 2- Nécessité d'aller à l'essentiel, avoir une démarche analytique et structurée pour répondre aux questions
- 3- Le jury a apprécié les copies claires et synthétiques, répondant à la problématique posée. Il a au contraire écarté les dissertations avec étalage de connaissances
- 4- Bien connaître les dispositifs de l'Education Nationale en lien avec les missions des infirmiers
- 5- Ne pas oublier le travail d'équipe
- 6- Ne négliger ni la présentation, ni l'écriture et soigner la qualité de rédaction dans les réponses

Peu de candidats ont pensé à notifier la traçabilité sur le logiciel « Sagesse » des actes effectués par l'infirmière.

Beaucoup de confusion dans les sigles (PAI, PPS...) et le rôle de chacun.

On note d'excellentes copies, alliant maîtrise de la forme et du fond.

Le jury ne saurait à nouveau que vivement conseiller aux candidats de faire l'effort de rencontrer des infirmiers en poste pour mieux comprendre le rôle et les missions de l'infirmier de l'Education Nationale.

25 admissibles ont obtenu la note minimale de 17/20.

La note la plus basse est de 7/20 ; note la plus haute est de 20/20

Rappel : une note en deçà de 8/20 est éliminatoire

Les copies se répartissaient globalement ainsi :

- 1/3 des candidats souffraient d'un déficit important de connaissances
- 1/3 des candidats se situaient bien au-dessus des autres en termes de connaissances et de maîtrise
- 1/3 des candidats se situaient entre les deux.

L'épreuve orale d'admission

Elle consiste en un entretien de 30 minutes affectée d'un coefficient 2 qui fait suite à un exposé oral du candidat de 10 minutes, exposé au cours duquel le candidat est invité à présenter sa formation, son expérience professionnelle et son projet professionnel.

La discussion avec le jury s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé et ceux figurant dans le dossier qu'il a déposé lors de son inscription. Elle est destinée à apprécier la motivation et les qualités de réflexion du candidat ainsi que ses connaissances professionnelles... (Extrait de l'Arrêté du 23 octobre 2012)

Le jury a été particulièrement attentif au fait que les candidats aient bien préparé leur exposé, qu'ils en aient fait une présentation personnalisée, qu'ils aient fait le lien entre leur cursus professionnel et leur projet d'infirmier de l'Education Nationale (IDE), en mettant en évidence la façon dont l'expérience acquise pourrait être réinvestie dans leurs futures missions d'IDE. Le jury a également apprécié que les candidats

aient rencontré des infirmiers Education Nationale en poste afin d'argumenter et illustrer leurs motivations, qu'ils aient perçu la réalité du métier.

Il est aussi essentiel que les candidats aient une connaissance précise des missions des infirmiers de l'Education Nationale et des dispositifs en lien avec la santé qui sont mis en place en relation avec leur future fonction (protection de l'enfance, PAI, handicap...).

Une bonne connaissance des différents personnels de l'Education Nationale travaillant au quotidien avec l'IDE est également attendue.

Il a été logiquement demandé au candidat de bien appréhender les différentes facettes du métier (soin, écoute/relation d'aide, éducation à la santé...); de la même façon qu'à l'écrit le jury a été sensible au fait que les candidats puissent mettre en avant leurs capacités à travailler en équipe, avec les partenaires de l'Education Nationale et bien sûr les parents d'élèves.

Le jury attendait également des candidats qu'ils soient capables de développer une analyse critique des situations sans être dans le jugement et qu'ils soient bienveillants.

Il convient de souligner que l'ensemble des candidats présents à l'oral présentaient de réelles qualités. Encore une fois, le jury a été sensible au fait que les candidats se soient préparés avec sérieux, qu'ils n'aient pas hésité à prendre l'attache de personnels infirmiers de l'Education Nationale, qu'ils aient une réelle connaissance du système éducatif et particulièrement du fonctionnement d'un établissement scolaire. Le bon sens, la spontanéité des candidats fait souvent la différence.

Bernadette RAMTANI,
Présidente du jury